**Conseil d’évaluation des juges de paix  
DANS L’AFFAIRE D’UNE AUDIENCE EN VERTU DE L'ARTICLE 11.1 DE LA *LOI SUR LES JUGES DE PAIX*, L.R.O. 1990, ch. J.4, DANS SA VERSION MODIFIÉE,**

**En ce qui concerne une plainte au sujet de la conduite du  
juge de paix Paul Welsh**

Devant : L’honorable juge Neil Kozloff, président

La juge de paix Kristine Diaz, membre juge de paix

Mme Jenny Gumbs, membre du public

**ORDONNANCE ACCUEILLANT LA DEMANDE D’AJOURNEMENT DU JUGE DE PAIX**

**Avocats :**

Me Scott Fenton Me Eugene Bhattacharya

Avocat chargé de la présentation Avocat du juge de paix

**ORDONNANCE**

1. Le 9 avril 2019, le comité d’audition a fixé la suite de l’audience au 8 mai 2019 pour entendre les témoignages de deux juges de paix.
2. Le jeudi 2 mai 2019, Me Bhattacharya a déposé, par écrit, au nom du juge de paix Welsh, une motion demandant l’ajournement de l’audience jusqu’au 30 mai 2019, en raison d’un problème de santé grave affligeant un membre de la famille du juge de paix.
3. Avec le consentement de M. Smith, agissant au nom de l’avocat chargé de la présentation, notre comité d’audition accueille la motion. Les témoignages des deux témoins seront reportés, du 8 mai 2019 à une date que le comité d’audition fixera lorsqu’il se réunira par téléconférence, le 8 mai 2019, à 9 h. Une nouvelle date de présentation des observations sera également établie.
4. Les témoins, le juge de paix Brett Kelly et le juge de paix Mitchell Baker ne doivent pas comparaître le 8 mai 2019, mais devront comparaître à la nouvelle date fixée par le comité d’audition que leur communiquera la greffière, après le 8 mai.

Fait dans la ville de Toronto, dans la province de l’Ontario, le 6 mai 2019.

COMITÉ D’AUDITION :

L’honorable juge Neil Kozloff, président

La juge de paix Kristine Diaz

Mme Jenny Gumbs, membre du public